



Paris, le 13 septembre 2007

LCL s'engage aux côtés de l'ANPE pour diversifier ses recrutements

LCL, l'une des grandes banques de détail en France, s'associe à l'ANPE pour conduire les **3 000 recrutements** qu'il prévoit sur la période 2008-2010. Ces recrutements, qui concernent essentiellement des postes de commerciaux (conseillers d'accueil, télé-conseillers et conseillers de clientèle), seront déployés sur l'ensemble du réseau des 2.000 agences LCL. Ils se feront **sous forme de CDI**.

Cette démarche vient de se concrétiser avec la signature, le 12 septembre 2007, par Christian Charpy, Directeur général de l'ANPE, et Christian Duvillet, Directeur général de LCL, d'un accord national précisant les modalités de cette collaboration.

3.000 recrutements correspondant à des profils diversifiés :

Les recrutements concerneront des profils diversifiés, notamment en matière d'âge, de formation et d'expérience (y compris de personnes handicapées). Le recours à la formation en alternance, déjà largement pratiqué chez LCL, sera développé.

La collaboration entre LCL et l'ANPE s'orientera autour du ciblage, de l'identification et de l'évaluation de candidats, à partir d'une analyse partagée des besoins de recrutement quantitatifs et qualitatifs de LCL et des caractéristiques du marché du travail local.

Une méthodologie adaptée :

Un service adapté de présélection en regard des profils de postes et des compétences associées sera développé, notamment en utilisant la **méthode de recrutement par simulation**, qui permet de recruter une personne non plus sur son expérience ou sur ses diplômes mais bien sur ses compétences en lui faisant passer des tests qui permettront de déceler ses habiletés.

LCL et l'ANPE élaboreront ensemble, dès octobre 2007, un **diagnostic territorial** des besoins de main d'œuvre et des compétences attendues afin de mieux anticiper les besoins de recrutement. Ce diagnostic sera revu chaque année et actualisé.

LCL transmettra également à l'ANPE ses offres de postes à pourvoir dans le cadre de dispositifs en alternance pour favoriser la professionnalisation de demandeurs d'emploi. La banque s'engage par ailleurs à mettre en œuvre des **parcours d'intégration et de formation** favorisant l'adaptation et le maintien au poste de travail des collaborateurs embauchés ainsi que leur professionnalisation.

Un partenariat qui se poursuit après le recrutement :

L'ANPE mobilisera sa prestation d'accompagnement dans l'emploi afin de réussir l'**intégration des nouveaux salariés** dans les équipes de LCL.

Un **bilan annuel** quantitatif et qualitatif sera établi par les signataires. Il portera sur le nombre de candidats reçus par LCL et leur profil, ou encore sur la satisfaction des offres proposées par l'ANPE dans les recrutements effectués par LCL.

A propos de LCL :

Depuis son rapprochement avec le Groupe Crédit Agricole SA en 2003, le périmètre d'activités de LCL, réseau national de banque de détail, est axé sur le marché des particuliers, des professionnels et des entreprises. LCL aujourd'hui, c'est :

- 6 000 000 de clients et un Produit Net Bancaire (chiffre d'affaires) de 3,6 milliards d'€,
- 23 000 salariés, dont plus de 14 000 dans le réseau des 2.000 agences dédiées à la clientèle des particuliers et professionnels,
- Plus de 5 000 recrutements en CDI au cours des cinq dernières années,
- 10 Directions de Réseau réparties sur le territoire national, en charge de leurs propres recrutements,
- un recours historique (depuis 1989) et croissant à l'alternance, qui se traduit par un encours actuel de près de 1 000 contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- l'obtention en 2006 du Label Egalité hommes femmes et la mise en œuvre de l'accord AGEFIPH au sein du Groupe Crédit Agricole SA.

L'Agence Nationale Pour l'Emploi, c'est

- 22 directions régionales, 120 directions déléguées, près de 28 000 collaborateurs,
- 824 agences locales et services spécialisés et 1 700 équipes professionnelles spécialisées par secteur d'activité,
- plus de 3,5 millions d'offres d'emploi confiées par les entreprises en 2006 et plus de 3 millions de recrutements réussis,
- une expertise dans tous les domaines touchant à l'emploi : recrutement, orientation, formation, insertion dans l'emploi, développement de l'emploi,
- le premier site emploi en France, anpe.fr, avec :
 - près de 12 millions de visites par mois en 2006,
 - 587 000 offres d'emploi directement mises en ligne par les employeurs en 2006 (16,8% des offres en ligne).
- la volonté d'apporter des services de qualité au plus près des besoins de ses clients, dans le cadre d'une démarche de certification de services pour l'ensemble de ses agences locales,
- l'engagement à agir dans le cadre de la Charte du Service Public de l'Emploi contre les discriminations, pour l'égalité des chances, la promotion de la diversité et l'égalité professionnelle hommes-femmes.